



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 104821

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre d'étudiants français à l'étranger. Il lui demande quelle est son évolution depuis 2000 et la ventilation par filières.

Texte de la réponse

Bien qu'il n'existe à ce jour aucune base de données fiable et complète sur les étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur, une étude a été menée par Campus France sur les étudiants français inscrits à l'étranger. La source de ces données chiffrées est l'UNESCO et la Commission européenne. L'évolution du nombre d'étudiant français en mobilité internationale (Erasmus et hors Erasmus) de 2000 à 2009 est la suivante :

ANNÉE	ERASMUS	HORS ERASMUS	TOTAL
2000	16 824	49 669	66 493
2001	17 161	50 156	67 317
2002	18 149	55 063	73 212
2003	19 365	56 587	75 952
2004	20 981	45 705	66 686
2005	21 561	47 819	69 380
2006	22 501	52 240	74 741
2007	22 981	54 041	77 022
2008	22 556	44 406	66 962
2009	23 560	51 144	74 704

En revanche, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ne dispose pas à l'heure actuelle de leur répartition par filière.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104821

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3542

Réponse publiée le : 6 décembre 2011, page 12846